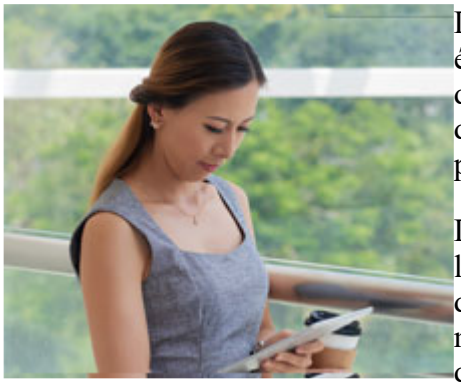
Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Gérer le racisme et la discrimination liés à la COVID-19 dans un milieu de travail



Des personnes originaires de Chine ou d'autres pays d'Asie, sans égard à leur lieu de naissance ou aux endroits où elles ont voyagé durant cette période, ont dit avoir été victimes d'incidents racistes et de discrimination, tant en public qu'au travail, depuis le début de la pandémie.

De tels comportements sont totalement inacceptables, quel que soit le contexte mondial. S'il y a eu dans l'équipe que vous gérez des cas de racisme, d'injures racistes ou de discrimination contre d'autres membres de l'équipe en raison de leur origine, il est important d'aborder la question sans détour. De même, si vous participez à l'élaboration des messages ou des politiques de votre entreprise, il est essentiel d'adopter une approche proactive et sensible afin de créer un cadre sécuritaire et inclusif pour tous les employés durant la pandémie.

Si vous êtes un gestionnaire...

Signalez tout incident au service des Ressources humaines (RH). Un représentant des RH fera enquête sur les incidents en fonction des politiques de l'entreprise et déterminera si des mesures disciplinaires sont requises.

Rappelez à vos employés les politiques de votre entreprise en matière de discrimination et de harcèlement. Rappelez à vos employés que la discrimination liée spécifiquement à la COVID-19 peut se manifester de l'une des façons suivantes :

- affirmer ou sous-entendre qu'une personne d'origine asiatique est responsable de la pandémie;
- affirmer ou sous-entendre qu'une personne d'origine asiatique est plus susceptible de contracter le virus que toute autre personne;
- ne pas recruter certains candidats après avoir constaté que le groupe ethnique dont ils font partie est touché de façon disproportionnée par la COVID-19.

Assurez-vous que les membres de votre équipe comprennent bien la marche à suivre pour signaler un incident. Discutez avec tous les employés que vous supervisez pour vous assurer qu'ils connaissent les politiques en vigueur. Si un membre de votre équipe vous pose une question dont vous ne connaissez pas la réponse, dites-lui que vous allez faire les recherches nécessaires et lui revenir, ou dirigez-le à un représentant des RH.

Renseignez les membres de votre équipe sur les faits. Si de la désinformation, des théories du complot ou de fausses nouvelles sont véhiculées au sein de votre organisation, agissez sans tarder pour y remédier.

Soyez vigilant. Les gestionnaires doivent être toujours prêts à agir afin de protéger les personnes susceptibles de subir de la discrimination au travail en lien avec la COVID-19.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d’information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.